

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE CABINET

\*\*\*\*\*

UNITE DE GESTION DE PROJETS DU CADRE

INTEGRE

\*\*\*\*\*



Unité - Dignité - Travail

\*\*\*\*\*

## **QUESTIONNAIRE SUR L'AIDE AU COMMERCE**

---

### **INTEGRATION DE LA STRATEGIE DANS LE DSRP**

La RCA dispose d'une stratégie sectorielle sur le commerce et le secteur privé.

Cette stratégie est intégrée dans le pilier 3 du Document de la Stratégie de la Réduction de la Pauvreté notamment, la diversification de l'économie.

L'étude diagnostique sur l'intégration commerciale et le plan d'actions prioritaires ont complété la stratégie et correspondent bien aux besoins liés à l'intégration du commerce de la RCA et aux priorités du Gouvernement.

La stratégie sectorielle commerce et secteur privé s'articule autour de 9 axes d'interventions :

- i) L'amélioration de l'environnement des affaires,
- ii) la diversification des exportations par le renforcement des capacités d'offres,
- iii) le renforcement des capacités humaines dans la mise en œuvre des accords commerciaux internationaux, multilatéraux et en matière de commerce international,
- iv) l'élaboration et la mise en œuvre des politiques commerciales et industrielles,
- v) le financement des activités commerciales et industrielles,
- vi) la facilitation des échanges,
- vii) la construction des infrastructures de commercialisation de produits de base et de transport,
- viii) le renforcement des capacités des structures et institutions en relations avec le secteur privé,
- ix) le renforcement du partenariat public/privé,
- x) l'intégration régionale.

Le financement des projets est à rechercher.

Dans le cadre de la mobilisation des ressources en vue de financement des projets, le Gouvernement a organisé le 19 février 2009 une table ronde sectorielle commerce, secteur privé, intégration régionale et emploi en vue de la présentation

des portes feuilles des projets. Environ 120 projets avec un coût global de 300.000.000 dollars, soit 135.000.000.000 F CFA. Un comité de suivi des annonces faites par les partenaires composé des partenaires au développement résidents a été mis en place et le Comité de Suivi de la Table Ronde Sectorielle a élaboré un chronogramme de suivi des annonces en vue de la traduction des annonces en programme de travail.

## **DEFINITION ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'AIDE AU COMMERCE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du DRSP, le Gouvernement a créé un cadre institutionnel : un comité National stratégique présidé par le Premier Ministre, regroupant tous les Ministres, un Secrétariat Technique National assuré par la Coordination du DSRP et 6 comités sectoriels. Parmi ces comités sectoriels, figure le Comité Sectoriel Commerce, Secteur Privé, Intégration Régionale et Emploi qui joue le rôle du Comité de Pilotage du Cadre Intégré.

Le Comité sectoriel Commerce, Secteur Privé, Intégration Régionale et Emploi comprend les partenaires au développement résidents (Union Européenne, PNUD, Banque Mondiale, Société Financière Internationale et France), le secteur privé (Chambre de commerce, Cadre Permanent de Concertation Etat/Secteur Privé, Chambre d'agriculture, Union Nationale du Patronat Centrafricain, Groupement Interprofessionnel Centrafricain, Agence Centrafricaine de Formation Professionnelle et de l'Emploi), les Ministères impliqués (agriculture, Mines, Emploi, Commerce, Transports ; Eaux et Forêts, Finances, Plan) et la société civile (syndicats et ONG). Le Comité se réunit une fois par mois. Les réunions sont tenues tous les derniers mercredis du mois. Le compte rendu est transmis au Premier Ministre, Président du Comité National Stratégique la semaine qui suit avec copie au Ministre du Plan et de la Coopération Internationale pour suivi.

L'Unité de Gestion de Projets du Cadre Intégré est mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation des projets. Il joue au sein de ce Comité le rôle de Secrétariat Technique Permanent. Le Point de Coordination du Cadre Intégré (Point Focal) est membre du Comité Sectoriel.

La mission du Comité est de :

- élaborer et actualiser les politiques et stratégies sectorielles ;
- établir les bilans de mise œuvre des politiques sectorielles avec la stratégie de réduction de la pauvreté ;
- s'assurer de la mise en cohérence des projets et programmes ;

- participer au suivi-évaluation de la mise en œuvre du DSRP ;
- contribuer à l'élaboration du Rapport spécial des pôles de développement.

La RCA participe au processus de négociations commerciales ACP-UE dans le cadre régional. Afin de mesurer l'impact de cet APE sur son économie, elle a obtenu de l'Union Européenne, le financement de l'étude d'impact. Dans cette étude, il est défini les axes stratégiques permettant d'amortir le choc de la mise en œuvre de cet accord. A cet effet, la RCA sollicite l'aide à l'ajustement afin de l'aider à faire face à l'érosion des préférences ou à la détérioration des termes de l'échange d'une part, et la construction des infrastructures, notamment la construction des routes et des ports afin désenclaver la RCA d'autre part, et le transfert des technologies permettant de moderniser les infrastructures de télécommunications et d'énergie.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre Intégré, l'Union Européenne est désignée comme le Facilitateur des donateurs, secondé du Programme des Nations Unies pour le Développement qui eux sont chargés de mobiliser les autres partenaires autour des stratégies commerce ; secteur privé, intégration régionale et emploi.

L'appui des partenaires au développement s'aligne sur les stratégies de développement du commerce et du Cadre Intégré.

Concernant le mécanisme de suivi et évaluation,

### **FINANCEMENT DE LA STRATEGIE**

La stratégie sectorielle est financée conjointement sur le budget de l'Etat et sur le financement extérieur (les agences du cadre intégré, l'Union Européenne, la Francophonie, l'Agence de Coopération et d'Information pour le Commerce International, l'ONG Juristes Economistes Internationaux Contre la Pauvreté).

### **MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'INTEGRATION COMMERCIALE**

Le Ministère du Plan est responsable de la supervision et de la coordination de la mise en œuvre du DSRP en général. Pour ce qui est du comité sectoriel commerce, secteur privé, intégration régionale et emploi, le responsable de la supervision se trouve être le Ministre du Commerce et de l'Industrie, secondé du Ministre en charge de l'Emploi.

Au cours de l'année 2008, le Comité s'est penché sur les principaux points suivants :

- la détermination de mode de fonctionnement et de périodicité des réunions ;
- l'harmonisation des stratégies sectorielles commerce, secteur et intégration régionale et emploi ;
- la mise en œuvre et le suivi des projets des programmes ARCAD (PNUD) et Cadre Intégré;
- la préparation de la revue à mi parcours de la table ronde de Bruxelles,

- la préparation et la tenue de la table ronde sectorielle.

## **STRATEGIE D'AIDE AU COURS**

Il n'existe pas en tant que telle, une stratégie exclusivement liée à l'aide au commerce. Cependant, la RCA est bénéficiaire du programme Cadre Intégré et se prépare à entrer dans le Cadre Intégré Renforcé, instrument de l'Aide au commerce.

## **DEFINITION ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'AIDE AU COMMERCE**

Il faut souligner ici que le programme Cadre Intégré mis en place au niveau de la RCA, a bénéficié d'une implication positive des partenaires résidents à Bangui (PNUD, CE, France, SFI, BM) dans le pilotage et le suivi de la mise en œuvre du projet ; d'une meilleure coordination des actions du projet avec les partenaires nationaux à travers les réunions du comité sectoriel commerce, secteur privé, intégration régionale et emploi ; et d'une forte implication du Gouvernement dans la coordination des activités du programme.

## **COMPOSITION DE L'AIDE AU COMMERCE ET MONTANT**

Il est difficile de donner des chiffres entre 2000 et 2007 du fait de l'indisponibilité des données statistiques. Toutefois, en 2007, les ressources mobilisées en vue de la mise en œuvre des actions de renforcement des capacités se chiffrent à 3.555.310 dollars dont 2.555.310 pour les partenaires au développement et 1.000.000 dollars en termes d'apport du Gouvernement de la RCA.

Les principaux partenaires sont : les partenaires du Cadre Intégré, l'Union Européenne, le PNUD, la Francophonie, l'Organisation Mondiale du Commerce, l'Agence de Coopération et d'Information pour le Commerce International, Juristes Economistes Internationaux Contre la Pauvreté.

## **PREMIERS ELEMENTS D'EVALUATION ET BESOINS D'APPUI COMPLEMENTAIRES CONCERNANT L'AIDE AU COMMERCE**

Les projets contenus dans le plan d'actions prioritaires du Cadre Intégré et de la Stratégie Sectorielle commerce et secteur privé ont bénéficié d'un appui financier des partenaires au développement. Il se trouve que les besoins de la RCA sont énormes et le volume d'aide aujourd'hui ne lui permet pas de résoudre tous les problèmes. C'est pourquoi, la RCA sollicite un appui financier conséquent, afin de mettre en œuvre et de mesurer le niveau de développement.

Afin d'améliorer l'efficacité de l'aide au commerce en RCA, il est hautement souhaitable de renforcer les capacités humaines dans les domaines de l'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie d'aide au commerce.

Au niveau des donateurs, assouplir les procédures de décaissement des fonds pour la réalisation des actions d'aide au commerce.

Prévoir un mécanisme de suivi et évaluation de mise en œuvre de l'aide au commerce.

Prévoir des programmes de formations à l'endroit des cadres impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie d'aide au commerce, appuyer la RCA dans l'évaluation des besoins et l'élaboration de la stratégie d'aide au commerce.